

Un Odysseum «vert» au nord de Montpellier : vraiment?

Le projet «Décathlon Oxylane», un temps décliné sous le vocable «village oxylane», s'est vu récemment assimilé à «un nouvel Odysseum» (La Gazette 2-8 Octobre 2014). Mais pas n'importe quel Odysseum, pas un «vulgaire centre commercial», ça non! un Odysseum ... «vert»: bel oxymore et nouveau concept marketing. «Des projets comme ça, on n'en voit pas tous les jours» peut-on lire encore, est-ce aussi sûr? Car qu'est-ce qu'Odysseum, sinon un centre commercial? La lecture des documents de l'enquête publique sur le projet du fameux «lotissement multi-activités» ne laisse d'ailleurs guère de doute à ce sujet. C'est bel et bien un espace commercial qu'on veut installer là, dans une zone encore cultivée ou naturelle, faisant partie de la ceinture verte du Nord de Montpellier. Et quand on trouve dans certains propos rapportés dans l'article que ce complexe peut être considéré comme «une porte d'entrée pour [le] territoire [du Pic Saint Loup]», on reste pantois: l'entrée dans ce territoire devrait donc désormais se faire par ... Décathlon, ses enseignes satellites, ses voies d'accès, ses ronds-points : quel symbole!

Il est dit encore dans l'article (propos rapporté), que ce nouvel Odysseum contribuera à «la promotion de notre esprit nature» ; au delà de la formule proche du slogan publicitaire, il semble que la nature du Grand Pic Saint Loup en soit réduite à devenir une «nature» encadrée par des commerces, où la promenade en famille ne peut se concevoir sans que Décathlon nous tienne la main. Ce complexe, nous dit-on aussi, viendrait «comblé un déficit dans les environs» : mais un déficit de quoi au juste? D'espaces naturels? Mais il en existe déjà, des centaines d'hectares (garrigues, espaces boisés, etc.) dans les «environs», et praticables en toute liberté! De commerces? Mais magasins de sport, jardineries, centres de «fitness», ou médicaux etc. existent déjà en nombre dans les «environs» (A St-Clément-même avec Trifontaine, pas très loin à Clapiers, Jacou, Montferrier avec l'espace du Fescou, etc.) sans compter les petits magasins de cycles (à St-Clément, à StGély, à Prades) tous menacés, avec perte d'emplois évidente à la clef, par cet «Odysseum vert». En fait de déficit, ne s'agit-il pas plutôt du déficit en clientèle? Qu'à cela ne tienne, «santé», «bien-être», «ludique», les mots clés sont brandis, martelés. Il faut à tout prix créer le besoin et les clients viendront. Cette zone commerciale répond-elle spontanément à un besoin des citoyens?

Par contre, les nombreux impacts sur l'environnement sont passés sous silence : atteinte irréversible au paysage, imperméabilisation de 11ha de sols, augmentation considérable du trafic automobile (jusqu'à 8000 véhicules qui vont entrer et sortir du site le samedi, d'après l'étude d'impact) dont une grande partie va traverser les villages voisins, à Montferrier sur Lez en particulier. Car, bien sûr, il n'y a pas le choix : pas de transports en commun dissuasifs, pas de pistes cyclables (hormis celles qui sont promises ... à l'intérieur du site, ce qui est amusant!). Bref, pour venir faire du sport, il faudra prendre sa voiture et affronter des bouchons aggravés ... précisément par l'Odysseum vert.

Plus alarmant encore, l'implantation de ce centre commercial participe à la disparition de terres agricoles, et cela à proximité de la grande métropole : plus de 19ha sur les 23,5ha du site choisi sont toujours cultivables, soit environ 90%. Or dans le projet cette surface cultivable se réduit à 4ha! Quel bel espace vert! Quel progrès! Quelle originalité! Et cela, alors que tant d'agriculteurs sont à la recherche de terres à louer ou acheter, et qu'ils seraient prêts à s'insérer dans les circuits courts, sans avoir à servir de caution à un centre commercial! Et cela aussi, alors que tous les responsables politiques, dans leurs déclarations, s'alarment du phénomène inquiétant de la disparition des terres agricoles et la main sur le coeur, clament qu'il faut y mettre fin ... Cherchez l'erreur!

Alors, que faire? Dans un premier temps, évidemment, aller tout de suite exprimer son opposition auprès du Commissaire Enquêteur (jusqu'au 27 octobre en mairie de St-Clément). Car, malgré l'affirmation péremptoire dans le titre de la Gazette de l'ouverture de «Decathlon Oxylane à la fin 2015», effet d'annonce qui semble faire fi des procédures démocratiques (enquête publique en cours, avis de la commission d'aménagement commercial non encore connu, etc.), rien n'est encore joué.